

Journal des traducteurs Translators' Journal

Association pour l'étude et le développement de la traduction automatique et de la linguistique appliquée

Emile Delavenay

Volume 5, numéro 1, 1er trimestre 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057907ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057907ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0316-3024 (imprimé)

2562-2994 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Delavenay, E. (1960). Association pour l'étude et le développement de la traduction automatique et de la linguistique appliquée. *Journal des traducteurs / Translators' Journal*, 5(1), 16–17. <https://doi.org/10.7202/1057907ar>

À L'ÉTRANGER :

AMERICAN TRANSLATORS ASSOCIATION

¶ Notre correspondant à New-York, Monsieur Henry Fischbach, nous transmet quelques renseignements concernant la fondation d'une nouvelle association de traducteurs dont la première assemblée a eu lieu le 14 décembre dernier. Nous souhaitons longue vie à cette association dont voici les buts :

This Association¹ is organized as a non-profit entity and, as set forth in its Certificate of Incorporation, with the following objectives :

- 1) to advocate and promote the recognition of translation as a profession;
- 2) to formulate and maintain standards of professional ethics, practices and competence;
- 3) to improve the standard and quality of translation;
- 4) to establish a system of mutual assistance, including a reference library, etc.
- 5) to publish periodicals, bulletins, notices, glossaries or dictionaries, reports and any other publication that may advance translation and the interests of translators;
- 6) to promote social and professional relations among its members;
- 7) to organize and support the training of translators, lectures and courses;
- 8) to provide a medium for collaboration with persons in allied professions;
- 9) to hold periodic meetings.



ASSOCIATION POUR L'ÉTUDE ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA TRADUCTION AUTOMATIQUE ET DE LA LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

L'Association pour l'étude et le développement de la traduction automatique et de la linguistique appliquée (ATALA), qui vient d'être créée, a pour but :

- d'informer ses adhérents des recherches entreprises tant en France qu'à l'étranger en vue de la traduction automatique, et des résultats déjà obtenus;
- de coordonner les travaux et de confronter les différents points de vue;
- de participer aux recherches par la création de groupes de travail spécialisés.

Les recherches sur la traduction automatique qui se sont poursuivies à l'étranger depuis une quinzaine d'années commencent à donner des résultats encourageants. Il apparaît d'ores et déjà que, par exemple, sur des textes d'une catégorie déterminée, tels qu'articles de périodiques scientifiques, les traductions fournies par les machines, sans être parfaites, sont utilisables.

Les expériences de traduction automatique ont permis de mettre en évidence des aspects entièrement nouveaux des problèmes linguistiques. Elles ont montré d'autre part qu'il existe d'étroites relations entre les questions de traduction et celles de documentation en général.

¹ Adresse : P. O. Box 520, Radio City Station, New York 19, N. Y. (U.S.A.)

Dès maintenant, les grands ensembles électroniques conçus pour le traitement de l'information peuvent apporter aux recherches linguistiques et aux nombreux problèmes de détail soulevés par la traduction automatique des solutions extrêmement rapides, permettant ainsi d'aborder des domaines jusqu'ici inexplorés en raison de leur complexité et d'ouvrir des aperçus nouveaux.

Il est apparu aussi à l'expérience que ces études exigeaient le concours de spécialistes des disciplines les plus diverses.

C'est pourquoi il est devenu nécessaire de former une association réunissant les collaborations les plus variées en vue de confronter les différents points de vue, et de promouvoir une recherche interdisciplinaire.

L'Association, régie par la loi de 1901, a son siège social 20 rue de la Baume, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes.

Ses statuts peuvent être envoyés sur simple demande au Secrétariat général ou à un membre du Bureau¹ ou de l'Association.

Les demandes d'adhésion peuvent être adressées au Secrétariat général (au siège social), de préférence appuyées par un membre de l'Association.

Le montant du droit d'entrée est de 25 NF (pour les membres actifs), et de 500 NF (pour les membres bienfaiteurs).

La cotisation annuelle est de 25 NF (pour les membres actifs) et d'un minimum de 500 NF (pour les membres bienfaiteurs).²

Un tarif réduit de dix francs par an, avec exemption provisoire du droit d'entrée, est prévu pour les étudiants et les militaires.

Ne peuvent être membres actifs que les personnes physiques. Peuvent être membres bienfaiteurs les personnes physiques ou morales.

Le Président,

EMILE DELAVENAY,
Les Ombrages,
Ile de Bougival, (S. et O.)



¹ Le Bureau dirigeant est ainsi constitué : Président : Emile Delavenay, Chef du Service des Documents et Publications, UNESCO. Vice-Président : Ingénieur Général Pierre Nicolau, Directeur de l'Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique. Secrétaire général administratif : M. Georges Fargues, Chargé d'études, Secrétariat général du gouvernement. Trésorier : M. Irénée Poncet, Colonel en retraite. Membres : M. Jean-Claude Gardin, Directeur du Centre d'analyse documentaire pour l'archéologie, M. André Lentin, Agrégé de l'Université, Professeur de mathématiques supérieures.

² Les versements doivent être faits au CCP Paris No. 13809-69. Un bureau et un conseil d'administration ont été élus à l'Assemblée générale du 11 février 1960. Parmi les membres actuels (déjà 70) on compte, des linguistes : MM. André Martinet, Georges Gougenheim, René Geell, Rygaloff; des traducteurs (G. Venet, Edmond Cary), des ingénieurs de l'électronique, etc...